



Comité Parental d'Appui à l'École Monseigneur François Bourgeois

ORDRE DU JOUR **19 h 00** **Le mercredi 19 octobre 2022**

Présence :

<input checked="" type="checkbox"/> Alexis Lacombe	<input checked="" type="checkbox"/> Natalie Asselin	<input checked="" type="checkbox"/> Luc Cormier
<input type="checkbox"/> Chantal Bérubé	<input checked="" type="checkbox"/> Vicky Cormier	<input checked="" type="checkbox"/> Véronik Belliveau (inv.)
<input type="checkbox"/> Jean-Pierre Gallant	<input type="checkbox"/> Nicolas Pichaud	<input checked="" type="checkbox"/> Pamela Theresa St-Pierre
<input checked="" type="checkbox"/> Monica McGraw	<input checked="" type="checkbox"/> Noémi Cormier	<input checked="" type="checkbox"/> Francia Langford (inv.)
<input checked="" type="checkbox"/> Mélanie Volpé-O'Brien	<input checked="" type="checkbox"/> Susie Landry	

1. Ouverture de la réunion - Introduction
2. Adoption de l'ordre du jour

Mme Mélanie Volpé-O'Brien propose l'adoption de l'ordre du jour, avec modification.
Mme Natalie Asselin appuie la proposition.
La proposition est **adoptée à l'unanimité**
3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 14 juin 2022

Mme Mélanie Volpé-O'Brien propose l'adoption du procès-verbal de la réunion ordinaire ayant eu lieu le 14 juin 2022, sans modification.
Mme Natalie Asselin appuie la proposition.
La proposition est **adoptée à l'unanimité**.
4. Élections CPAÉ - Présidence, vice-présidence, secrétaire
 - a. Présidence : Mme Natalie Asselin propose la candidature de Mme Noémie Cormier à la présidence du CPAÉ.
Mme Mélanie Volpé-O'brien appuie la proposition.
Mme Noémie Cormier est **élue par acclamation** à la présidence pour un mandat d'une année.



Comité Parental d'Appui à l'École Monseigneur François Bourgeois

- b. Vice-présidence : Mme Natalie Asselin propose la candidature de Mme Mélanie Volpé-O'Brien à la vice-présidence du CPAÉ.
Mme Noémie Cormier appuie la proposition.
Mme Mélanie Volpé-O'Brien est **élue par acclamation** à la vice-présidence pour un mandat d'une année.
- c. Secrétaire : Mme Natalie Asselin propose la candidature de M. Alexis Lacombe au secrétariat du CPAÉ.
Mme Noémie Cormier appuie la proposition.
M. Alexis Lacombe est **élu par acclamation** au secrétariat pour un mandat d'une année.

5. CPAÉ - Rencontre virtuelle vs en présentiel en 2022-2023

L'Assemblée est invitée à s'exprimer sur leur préférence face à la tenue des rencontres en mode présentiel. Il y aurait possibilité de tenir des rencontres en mode hybride à l'école MFB. On sent que la participation est meilleure en mode présentiel, alors que le mode virtuel donne de la flexibilité aux participants.

Mme Noémie Cormier propose l'adoption d'un mode hybride pour les rencontres du CPAÉ pour l'année 2022-2023. Un local à cette fin sera rendu disponible à l'école MFB et les membres sont invités à annoncer les modalités de leur présence à l'avance, pour chacune des rencontres.

Mme Mélanie Volpé-O'Brien appuie la proposition.

La proposition est **adoptée à l'unanimité**.

6. Collation et le dîner

Mme Francia Langford est invitée et nous fait part de son expérience avec des commentaires provenant du milieu scolaire sur le contenu des boîtes à lunch de ses enfants, fréquentant MFB. De par son expertise en diététique, elle soulève que les distinctions entre aliments sains ou non posent problème. Malgré les bonnes intentions, il n'existe pas de référence en la matière, ce qui mène à de potentielles dérives. Ce genre d'interventions mène à une catégorisation qui elle, influence les comportements alimentaires et peut mener à divers troubles alimentaires. Pour elle, la responsabilité du contenu des collations et du dîner incombe aux parents. Parents et enfants peuvent en venir à



Comité Parental d'Appui à l'École Monseigneur François Bourgeois

développer de l'anxiété face au refus que l'enfant puisse manger son dîner. Plusieurs parents ont eu des expériences similaires.

M. Alexis Lacombe propose que la direction soit interpellée afin de clarifier le contexte et la teneur des interventions faites concernant l'alimentation quotidienne des élèves et qu'une ou des consignes claires soient établies sur ce genre d'interventions prochainement.

Mme Susie Landry s'engage à aborder le sujet lors d'une prochaine rencontre du personnel. Éventuellement, la présence d'une expertise externe pourra être sollicitée et une prise de position à l'échelle de l'école pourra être envisagée.

Mme Natalie Asselin se demande s'il serait opportun que le CPAÉ soit mis à contribution lors de l'élaboration finale d'une consigne institutionnelle sur ce sujet et veut s'assurer qu'elle soit communiquée adéquatement à la communauté scolaire.

7. [Formation sur les fonctions et le mode de fonctionnement du CPAÉ](#)

Mme Susie Landry invite les membres du comité à se familiariser avec la formation disponible en ligne. Elle nous partage le contenu de la formation.

8. Programme de petits déjeuners: comment assurer l'accessibilité et l'inclusivité du programme?

Mme Natalie Asselin fait part de son appréciation pour le programme des petits déjeuners à l'école. Lors d'une communication récente aux parents par courriel, on demande aux parents qui n'ont pas pu faire déjeuner leur enfant d'en aviser l'enseignant.e. Elle se demande si les enfants doivent être visés pour accéder à ce service. Elle est inquiète de la stigmatisation qui pourrait être vécue par les familles qui ont le plus à bénéficier de ce programme.

Mme Susie Landry rapporte que toute famille désirant faire profiter son enfant du service de petit déjeuner peut en faire la demande, sans égard à la raison. Il n'y a aucune condition à remplir. Ce changement de formule découle du fait que la formule des chariots de l'année dernière a occasionné des coûts qui ne peuvent pas être soutenus par l'institution, sans mentionner le grand gaspillage qui a été constaté. Il a donc fallu trouver une autre façon de s'organiser et le passage vers un



Comité Parental d'Appui à l'École Monseigneur François Bourgeois

mode à la demande a été sélectionné, afin d'assurer la durabilité de l'initiative à travers le temps. Les parents qui le souhaitent sont invités à faire parvenir leurs dons pour cette initiative auprès de l'école.

9. Retour sur la lettre à la ville de Shediac

Mme Natalie Asselin rappelle qu'une lettre a été préparée en juin dernier à l'intention de la ville de Shediac, concernant l'ajout de brigadiers aux environs de l'école. Elle se demande si la lettre a bel et bien été envoyée.

Mme Susie Landry mentionne qu'elle fera un suivi à cet effet.

10. Politique cellulaire à l'école

Mme Mélanie Volpé-O'Brien rapporte avoir été approchée par plusieurs parents concernant l'existence d'une directive encadrant l'usage des téléphones cellulaires par les élèves à l'école. Ils ont rédigés à cet effet une lettre. Leurs inquiétudes se situent au niveau du respect du droit à l'image et de l'effet néfaste de ces appareils sur le climat d'apprentissage.

Mme Susie Landry suggère à Mme Volpé-O'Brien d'acheminer la lettre aux membres du CPAÉ, afin que cette question fasse l'objet d'un ordre du jour ultérieur. Elle profitera de ce délai pour obtenir les impressions du personnel sur cet enjeu.

11. Caisse Populaire

Mme Mélanie Volpé-O'Brien rapporte avoir reçu des questions sur la reprise éventuelle du programme de la caisse scolaire, une initiative suspendue par UNI durant la pandémie et qui avait pour but de familiariser les élèves avec les bases de l'épargne et du système bancaire.

Mme Susie Landry mentionne qu'elle fera un suivi à cet effet.

12. Toilettes non fonctionnelles

Mme Mélanie Volpé-O'Brien rapporte avoir reçu des questions sur l'état d'avancement des travaux de rénovation des salles de bain.

Mme Susie Landry nous informe que l'ensemble des travaux devraient être terminés d'ici les prochains jours, dotant l'école de nouvelles toilettes non-générées, en conformité avec les volontés du Ministère de l'Éducation et Développement de la petite enfance.



Comité Parental d'Appui à l'École Monseigneur François Bourgeois

13. Informations diverses :

a. Rencontre de septembre avec le personnel enseignant

Mme Mélanie Volpé-O'Brien rapporte avoir été interpellée par des parents concernant les difficultés d'assister à toutes les rencontres lorsque plusieurs enfants d'une même famille sont dans des classes différentes à l'école.

Mme Susie L'andry affirme avoir pris connaissance de plusieurs commentaires sur la soirée de la rencontre et son équipe travaille actuellement sur des propositions visant à faciliter la participation des parents.

14. Ajournement

M. Mélanie Volpé-O'Brien propose l'ajournement de nos travaux, jusqu'à la prochaine rencontre, prévue le 16 novembre prochain, à 18h00.

Mme Natalie Asselin appuie la proposition.

La proposition est **adoptée à l'unanimité** à 21h05.